

Coupures dans le financement des écoles privées

**L'accessibilité à l'école privée compromise pour les familles de la classe moyenne et celles qui habitent à l'extérieur des grands centres**

Montréal, le 19 juin 2014 – La Fédération des établissements d'enseignement privés déplore les coupures annoncées aujourd'hui dans le financement des écoles privées subventionnées. Ces coupures, qui affectent notamment le transport scolaire ainsi que diverses allocations, auront pour effet de toucher plus durement les familles de la classe moyenne et celles qui habitent hors des grands centres. Ces coupures sont intégrées aux règles budgétaires 2014-2015 présentement à l'étude en commission parlementaire.

« Si le transport est gratuit pour les écoles publiques alors que les parents sont forcés de déboursier l'intégralité des frais de transport vers l'école privée, ce qui représente plus de 1 000 \$ par année, certains parents devront renoncer à l'école privée, affirme M. Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération. Dans ce cas, les coûts augmenteront pour le contribuable qui devra financer l'entièreté des coûts reliés à ces élèves qui migrent du privé vers le public. »

En effet, 42 % du financement des écoles privées subventionnées provient du gouvernement du Québec et ces écoles ne reçoivent pas d'argent des taxes scolaires. Si le gouvernement coupe les vivres aux écoles privées subventionnées et qu'un certain nombre d'élèves optent pour l'école publique, il en coûtera plus cher au gouvernement et aux contribuables qui, en plus de défrayer le transport, devront alors assurer 100 % du coût de ces élèves. Les écoles privées subventionnées sont des organismes à but non lucratif qui fournissent et entretiennent elles-mêmes leurs bâtiments et dont le financement repose sur différentes sources autres que le contribuable, ce qui représente une solution fort intéressante pour limiter la croissance de la dette et du déficit du gouvernement.

En plus des allocations pour le transport, le gouvernement met la hache dans différentes allocations, notamment celles qui touchent la sensibilisation à l'entrepreneuriat, les technologies de l'information et des communications (TIC) et le plan d'action sur les drogues. Plus surprenant, moins de 10 jours après que le ministre ait annoncé le retour du programme d'orientation scolaire dans les écoles, le MELS coupe l'allocation versée aux écoles privées pour le soutien à l'information et à l'orientation scolaire.

« Au cours des dernières années, afin de remédier aux compressions, plusieurs écoles ont conclu des partenariats avec les municipalités et différents organismes locaux et régionaux pour rentabiliser leurs installations. Elles ont diversifié leurs services et mobilisé leurs anciens élèves et leur communauté pour financer de nouveaux services, dont diverses mesures d'appui aux élèves en difficulté, explique M. Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération et directeur général du Collège Bourget. La transition vers une moins grande dépendance du financement public est en cours. Au lieu de nous accompagner dans cette transition, le gouvernement coupe son financement de façon draconienne, au mois de juin, alors que les contrats avec les parents et le personnel sont signés pour la prochaine année scolaire. C'est un manque flagrant de compréhension de la réalité scolaire et une indication que le gouvernement n'a pas compris que le modèle de l'école privée subventionnée représente une solution intéressante en éducation, tant sur le plan économique que sur le plan de la réussite scolaire. »

### **À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés**

La Fédération des établissements d'enseignement privés est un organisme à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

-30-

Pour information :

Geneviève Beauvais

Directrice des communications

Téléphone : 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca

Suivez-nous sur Twitter : @LaFeep